

En temps de guerre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 22

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 27 mai 1916: A Echallens (V.F.). — En temps de guerre. — Au jardin romand (Alf. Cérésolle). — La mère-grand (Marc à Louis). — Nocturne (Mérine). — Il a perdu sa muselière. — Sur le vif. — Le retour d'un contingent: Fribourg 1449 (A suivre).

A ÉCHALLEN

ECHALLEN a ceci de commun avec Rome, c'est que tous les chemins y mènent. Pour les Lausannois qui goûtent encore le plaisir de la marche, l'une des plus agréables façons de s'y rendre est de passer par Froideville après avoir musé à l'ombre des sapins du Jorat. Froideville possède un belvédère dont la renommée vaut encore mieux que celle de ses fagots. Un réservoir tapissé de luzerne en forme le couronnement. On est là, à 845 mètres d'altitude, sur le bord extrême du haut plateau qui domine de 400 mètres la plaine de l'Orbe. Par dessus le Gros-de-Vaud, le regard embrasse la chaîne du Jura, du Reculet au Chasseral, avec la moitié du Léman et un lambeau du lac de Neuchâtel. La lumière des claires matinées donne à ce tableau un relief, une grandeur incomparables. Il ne se retire pas, loin de là, tandis qu'on descend sur Bottens.

Au sortir de ce dernier village, on prend la route de Poliez-le-Grand; mais, au lieu de la suivre jusqu'au bout, on la quitte au bout d'un kilomètre pour s'engager, à gauche, à travers les prairies en pente, sur un sentier qui, un peu avant de rattraper la chaussée, offre une surprise que nous signalons aux peintres: c'est, surgissant tout à coup de la forêt des « Grands Bois », la silhouette des toits d'Echallens avec les flèches de ses églises et la tour de son château, et cela forme un paysage d'un parfait cachet moyennâgeux. Il faut se hâter d'en jouir, car, au bout de quelques pas, on ne le revoit plus, et quand on pénètre dans le bourg on ne retrouve le souvenir des vieux âges qu'en s'approchant du château.

Cet édifice est surtout pittoresque, vu de la route de Goumoëns-la-Ville. Il n'en fit pas moins faire la moue à une voyageuse venue de Lausanne en voiture, longtemps avant la création des chemins de fer. C'était une Anglaise. A peine eut-elle mis pied à terre, qu'elle apostropha son cocher avec les marques du plus vif mécontentement. Elle lui avait demandé de la conduire au château de Chillon! Comment avait-il pu se tromper à ce point? La méprise s'expliqua lorsqu'on entendit la bonne dame prononcer « Chillon » à l'anglaise: « Tchaïllenn », et chacun trouva l'automédon bien excusable. Le château de Tchaïllenn, parbleu, ne pouvait être autre chose dans son esprit que le château d'Echallens.

Contre ici le passé, fort mouvementé, de cette antique demeure seigneuriale, serait sorti du cadre de notre petit journal. Bornons-nous à rappeler qu'elle fut livrée aux flammes par les Confédérés, lors des guerres de Bourgogne, et

que sa tour est tout ce qui échappa au désastre. Sur une partie des ruines, Fribourg et Berne édifièrent les bâtiments où se trouvent aujourd'hui les prisons, le tribunal, les classes primaires protestantes, le collège industriel, le musée, ainsi que les logements d'un ou deux instituteurs et du géôlier. L'année dernière enfin, la grange a été transformée en une vaste et belle salle de concerts, de spectacles et de conférences. Ce changement, la commune l'a opéré avec un goût, un souci de l'harmonie qu'on ne saurait trop louer.

Dimanche dernier, deux cents chanteurs d'Orbe, de Cossonay, de La Sarraz, de Goumoëns-la-Ville, de Penthez-Penthalaz et d'Echallens se firent entendre en ce lieu, avec le plus vif succès, devant plus de cinq cents personnes. De nombreux autres auditeurs, arrivés en retard et ne trouvant plus de places, stationnèrent sur la terrasse, où, par les fenêtres grandes ouvertes, ils s'emplirent les oreilles de belle musique, sans bourse délier.

Cette terrasse nous rappelle une historiette où Louis Ruchonnet joua un rôle qui peint son bon cœur. Encore avocat, il venait plaider une cause devant le Tribunal de district. Les juges et lui faisaient les cent pas avant l'ouverture de l'audience, quand apparut sur la rampe du château une voiture de saltimbanques traînée par une vraie haridelle. Sourde aux cris de son conducteur, la pauvre bête n'en pouvait plus. On vit alors Louis Ruchonnet courir à son aide, et entraîner par son exemple toute la Cour. Et c'est ainsi que, poussée par une douzaine de messieurs en vêtements de cérémonie, la roulotte arriva sur la terrasse. Comme le patron, se confondant en remerciements, invitait l'honorable société à assister, gratis, à la première représentation: « J'y serai, déclara gaiement Louis Ruchonnet, à la condition que je ne perde pas mon procès »

Les prédécesseurs de ces juges eurent souvent maille à partir avec le gouvernement de Berne ou de Fribourg, non qu'ils administrassent mal la justice, mais à cause de leur amour excessif pour les plaisirs de la table. Il faut dire qu'autrefois leurs seuls émoluments consistaient en diners et en soupers. La chronique rapporte que, au 17^{me} siècle, pour une cause de rien du tout, ils s'accordaient jusqu'à cinq plantureux repas, si bien que LL. EE. se virent obligées de réduire à deux, puis à un le nombre de ces agapes.

De ces temps-là, il n'est resté que la tradition de la bonne chère. Que ce soit chez les catholiques ou chez les protestants, on est toujours sûr de trouver les authentiques produits de la campagne, apprêtés selon les saines lois de Brillat-Savarin.

Echallens, on le sait, donne l'exemple de la concorde entre les confessions. Un usage ancien, consacré par des règlements, établissait une régulière alternance en matière d'admissions à la bourgeoisie: après un candidat protestant venait le tour d'un catholique, et vice versa. Voltaire, qui n'avait pu devenir seigneur d'Alla-

man, voulut être bourgeois d'Echallens; mais les catholiques à qui ce chrétien peu orthodoxe ne disait rien de bon, lui firent entendre qu'ils le recevraient quand le Talent cesserait de couler.

Le Talent! A combien de plaisanteries plus ou moins spirituelles ce nom n'a-t-il pas donné lieu! On connaît le quatrain de la chanson des étudiants:

Voici le gros bourg d'Echallens
Par où c'que passe le Talent;
Mais par malheur pour ces gens-là,
Il passe... et n'y séjourne pas.

Les habitants d'Echallens n'en veulent pas au chansonnier, ils ont trop d'esprit pour cela; et puis, ils doivent se dire que si le Talent ne s'arrête pas chez eux, il est bien d'autres lieux où il ne passe même pas.

Echallens n'est pas une station à la mode, et c'est fort heureux. Quand l'industrialisme et l'affarisme auront défigurée la plupart de nos sites, il gardera sans doute encore sa physionomie à lui, paisible et reposante, ses bonnes vieilles hôtelleries, ses fermes cossues, ses grasses prairies, et sa population si simple d'allures, si franche et si accueillante. Toutes les fois que notre bonne étoile nous conduit chez elle, nous découvrons des raisons de plus de l'estimer et de l'aimer. Il faudra que nous y retournions sous peu, en longeant les berges du Talent, à partir de Malapalud; il y a là, nous a-t-on dit, des sous-bois faits pour les ita-neurs bien nés.

V. F.

Au bout du fil. — Une demoiselle entre en coup de vent au bureau du télégraphe, rédige à la course un télégramme qu'elle remet à l'employé préposé au guichet.

— Voici, Monsieur, un télégramme. Qu'est-ce que je dois? Je suis très pressée.

L'employé lit: « Bonne fête. T'envoie ce que tu m'as demandé et t'embrasse de tout mon cœur. Adieu. »

Le télégraphiste, qui n'était pas ce jour-là de très bonne humeur, demande d'un ton sec:

— Mademoiselle, je ne comprends pas. A qui s'adresse ce télégramme... il n'y a pas d'adresse?

— Ah! ça ne fait rien, répond la demoiselle, toujours pressée; envoyez seulement, il me connaît bien. Que dois-je?

En temps de guerre.

Dames marraines, continuez à envoyer à vos filleuls sur le front de nombreux colis; vous y joindriez une armoire que le *Conteur* ne trouverait pas cela si ridicule.

— Mais voyons Riri, qu'est-ce que va dire ton maître, quand il verra une page blanche dans ton cahier au lieu de la composition que tu devais faire?

— Eh! bien, grand'mère, je lui dirai que... c'est la censure!